



ÉTHIQUE ET ÉCONOMIE



La politique Achat de Sagemcom est dictée par 5 principes fondamentaux et est partagée par les fournisseurs et les sous-traitants du Groupe. Ceux-ci sont : la qualité, le prix, les délais, l'innovation et l'éthique. Ces principes fondamentaux dictent l'ensemble des actions menées par les Achats du Groupe et ce en accord avec la politique du département.

« Nous associons depuis plusieurs années nos fournisseurs à la démarche RSE Sagemcom. Sur les marchés ultra concurrentiels que nous adressons, ils sont des éléments différenciateurs essentiels de la performance globale de Sagemcom vis-à-vis de ses clients. Et tout naturellement les membres de la fonction achats, en tant que responsables de la relation avec nos fournisseurs, sont également fortement impliqués à travers nos processus dans cette démarche » Thibault Decoudun, Directeur Achats Groupe

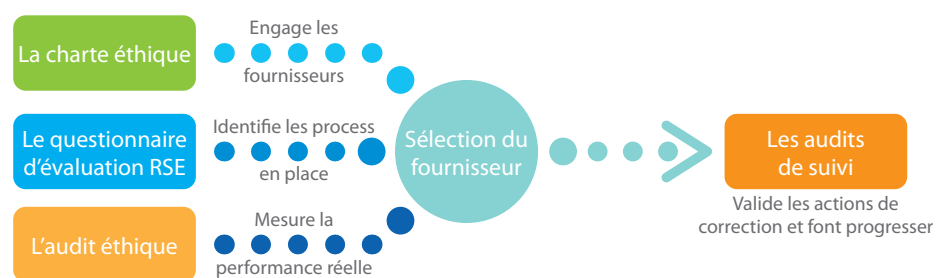
**LES FOURNISSEURS
S'ENGAGENT À
ACCEPTER LES AUDITS
DE VÉRIFICATION
DE LA BONNE
APPLICATION DE LA
CHARTRE ÉTHIQUE
PLANIFIÉS PAR
SAGEMCOM**



UNE APPROCHE À LONG TERME

Initiée en 2006 par la Direction des Achats, et applicables à tous nos fournisseurs, notre démarche Ethique Fournisseurs, formalisée grâce à une charte Ethique, s'inscrit dans une démarche de progrès sur le long terme.

La sélection de nos fournisseurs se fait selon une procédure bien définie et déployée à travers 3 outils :



Chaque nouveau fournisseur est associé à cette approche. Ainsi, avant d'intégrer dans nos panels un nouveau fournisseur, ce dernier doit signer la Charte éthique Sagemcom et remplir un questionnaire d'auto-évaluation. La note obtenue au questionnaire d'auto-évaluation permet de valider son intégration ou le cas échéant de mettre en action un plan de validation de ce fournisseur, incluant des audits sur site si nécessaire.

CHARTRE ÉTHIQUE

La charte éthique du groupe Sagemcom s'appuie, entre autres, sur les conventions internationales du travail de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), sur la déclaration universelle des droits de l'Homme, ainsi que sur la convention de l'ONU sur les Droits de l'Enfant. La charte éthique Sagemcom s'articule autour de 11 principes majeurs :



- Proscrire le travail des enfants en deçà de l'âge légal en vigueur dans le pays, sauf clause dérogatoire de l'OIT.
- Prohiber toutes les formes de travail obligatoire ou forcé.
- Eliminer tout type de travail qui, de par sa nature ou ses conditions, présente un danger immédiat ou serait susceptible de compromettre la santé et la sécurité.
- Promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme reconnus sur le plan international.
- S'assurer de ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.
- Respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Appliquer une approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- Entreprendre des initiatives tendant à favoriser une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- Encourager le développement et la diffusion de technologies dans le respect de l'environnement.
- Agir contre toutes les formes de corruption, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Les fournisseurs, en signant cette charte, s'engage notamment à promouvoir les Principes ci-dessus, à les respecter et à inciter ses propres sous-traitants et fournisseurs à les respecter.

Pour plus de transparence entre Sagemcom et son fournisseur, la charte éthique reprend également les conditions des audits qui seraient effectuées à l'intérieur des locaux du fournisseur ainsi que ceux de ses sous-traitants.

Les fournisseurs s'engagent à accepter les audits de vérification de la bonne application de la charte éthique planifiés par Sagemcom.

LE QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION

Le questionnaire reprend 60 éléments de la charte éthique et permet aux fournisseurs de mettre en avant les process mis en place dans son entreprise.

L'objectif est d'évaluer leur maturité et de donner des pistes d'amélioration immédiates. C'est également un outil précieux pour les auditeurs RSE dans leur démarche sur site.

LES AUDITS SUR SITE

Sur la base d'une analyse de risque complète, en prenant en compte le lieu de fabrication, les technologies mises en œuvre et les procédés des audits sont planifiés chaque année pour vérifier le statut des fournisseurs et les accompagner dans leur process d'amélioration. Ainsi, environ 200 audits ont été réalisés ces deux dernières années. Certains points nécessitent plus d'attention et guident notre conduite avec les fournisseurs :

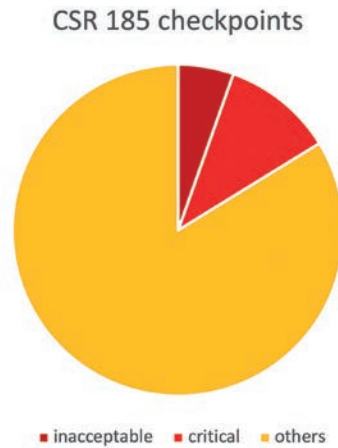
- Ce qui est réhibitoire
 - Travail des enfants
 - Travail forcé
 - Risque mortel
 - Données truquées
 - Refus de collaborer
- Ce qui est inacceptable – à corriger immédiatement
 - Produits chimiques non gérés
 - Dortoirs verrouillés / sans évacuation de secours
 - Discrimination
 - Punitions corporelles, harcèlement physique ou mental
 - Absence des permis d'exploitation (Env)
- Ce qui est critique : à corriger en priorité
 - Conditions de travail non sécurisées
 - Conditions de vie dégradées (dortoirs insalubres ...)
 - Temps de travail excessif
 - Salaires minimums non respectés
 - Absence de process anti-corruption



**DES AUDITS
SONT PLANIFIÉS
CHAQUE ANNÉE
POUR VÉRIFIER
LE STATUT DES
FOURNISSEURS, ET
LES ACCOMPAGNER
DANS LEUR
PROCESS
D'AMÉLIORATION**

Près de 700 personnes assistent chaque année aux Journées Fournisseurs, pierre angulaire d'une relation durable avec chacun d'entre eux !

Une fois les audits réalisés, les auditeurs établissent un rapport complet pour le fournisseur. En cas de non-conformité, Sagemcom demande un plan d'actions correctives et réalise les audits de suivi nécessaires. Sans retour de la part du fournisseur dans les 3 mois, un audit de suivi est systématiquement déclenché. Si les actions correctives sont jugées insuffisantes, un nouvel audit est déclenché. Si des non conformités constatées sont prohibées (travail des enfants, travail force ou conditions de travail mettant en danger la vie des employés) et sans actions correctives immédiates, Sagemcom met fin à toute relation commerciale avec le fournisseur. Celui-ci est alors déréférencé et « black listé » au sein de Sagemcom.



2017
103 audits réalisés sur 58 fournisseurs

2018
102 audits réalisés sur 52 fournisseurs

3 fournisseurs exclus en deux ans

Une réelle évolution a pu être constatée chez nos principaux fournisseurs avec des progrès significatifs, notamment dans la protection de la santé et de la sécurité de leurs employés.

Des audits FIEV et des audits Qualité, qui incluent également des contrôles sur l'environnement, la santé-sécurité et l'éthique sont organisés en parallèle afin de détecter les fournisseurs à risque et déclencher des audits de contrôle supplémentaires.

FOCUS SUR LES JOURNÉES FOURNISSEURS « PURCHASE DAYS »

Une fois par an, en France et en Chine, Sagemcom invite tous ses fournisseurs pour leur présenter la stratégie du Groupe, ses résultats et ses perspectives tant en terme d'activités commerciales que technologiques. Ce moment d'échange permet à chaque fournisseur d'être intégré très en amont et d'être informé de la stratégie du Groupe. Près de 700 personnes assistent chaque année, entre Rueil-Malmaison et Shenzhen, à ces journées fournisseurs, pierre angulaire d'une relation durable avec chacun d'entre eux !



INVENTAIRE ET TRAÇABILITÉ DES SUBSTANCES CHIMIQUES UTILISÉS DANS NOS COMPOSANTS

Afin de garantir la conformité de nos produits aux différentes directives européennes, notamment la directive REACH (1907/2006) et la directive ROHS (2011/65/EU), nous avons mis en place un système de management des produits chimiques extrêmement

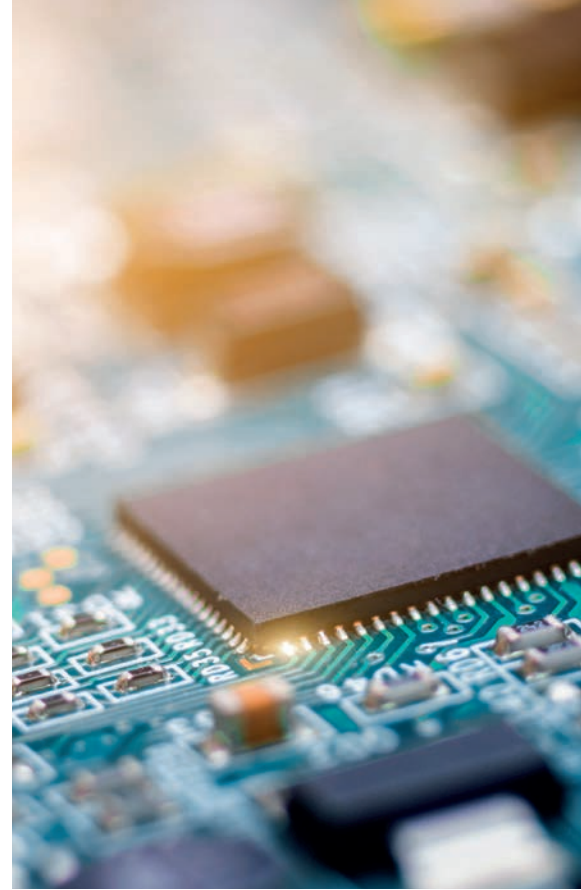
rigoureux. Notre action commence par l'inventaire global de toutes les substances utilisées dans nos centres de fabrication et dans les composants que nous utilisons.

Un système de traçabilité dédié pour les SVHC a été mis en place pour déterminer le contenu en substances extrêmement préoccupantes (SVHC – Substances of Very High Concern) dans nos produits. A travers cet outil, Sagemcom demande à ses fournisseurs de fournir l'information sur le contenu en SVHC des matériaux qu'ils utilisent. La liste des SVHC étant mise à jour tous les 6 mois par l'ECHA (European Chemical Agency), les fournisseurs sont réinterrogés périodiquement. Ils sont invités à nous fournir des descriptions physico-chimiques complètes afin de connaître la totalité de substances présentes dans les composants. Une fois les informations obtenues, elles sont agrégées dans une base de données. Cela nous permet de déterminer les statuts pour chaque produit. Cette recherche couvre l'ensemble de notre supply chain soit plusieurs centaines de fournisseurs, et plusieurs dizaines de milliers de composants.

En ligne avec la RMI (Responsible Minerals Initiative), Sagemcom cherche également à établir la traçabilité de 4 minerais sensibles (« 3TG ») : Or (Gold), Etain (Tin), Tungsten et Tantale (Tantalum). En ce sens, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils renseignent le modèle de reporting CFSI, qui doit être fourni avant toute mise en production de masse pour les Chipsets, les condensateurs au tantale, les circuits imprimés, les plastiques et les soudures. Cela nous permet notamment d'améliorer notre connaissance de la chaîne d'approvisionnement pour chaque type de minerai.

Même si à ce stade le Groupe ne peut pas s'engager sur des produits comprenant 0% de matières premières issues de zones de conflit, il garantit de donner toutes les informations en sa possession à ses clients en cas de demande.

La chaîne d'approvisionnement est représentée ci-dessous. A fin 2018, plus de 95% des composants achetés sont couverts par un reporting fournisseur, soit plus de 10 milliards de composants.



**LES FOURNISSEURS
sont invités à
nous fournir des
descriptions
physico-chimiques
complètes afin
de connaître
la totalité de
substances
présentes dans
les composants**

